

Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan

États Financiers

le 31 mars 2016



Hounjet/Tastad/Harpham

Certified General Accountants | Comptables Généraux Accrédités

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN

LE 31 MARS 2016

TABLE DE MATIÈRES

	<u>Page</u>
Rapport de l'auditeur indépendant	
Rapport des vérificateurs sur la conformité aux dispositions contractuelles	
État des ressources	1
État de l'évolution des ressources	2
Sommaire des produits et charges	3
État des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5
États des produits et charges	
Développement d'entrepreneurship et communautaire	10
Développement sectoriel et communautaire	11
Jeunesse Canada au travail	12
Projets spéciaux	13



HOUNJET TASTAD HARPHAM

Chartered Professional Accountants

207 - 2121 Airport Drive
Saskatoon, SK S7L 6W5
306.653.5100 Fax-306.653.5141
www.hth-accountants.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration du:
Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan, qui comprennent l'état des ressources au 31 mars 2016, et les états des activités financières - des produits et charges, de l'évolution des ressources et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan au 31 mars 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

le 7 juin 2016
Saskatoon (Saskatchewan)



COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS



HOUNJET TASTAD HARPHAM

— Chartered Professional Accountants —

207 - 2121 Airport Drive
Saskatoon, SK S7L 6W5
306.653.5100 Fax-306.653.5141
www.hth-accountants.ca

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS SUR LA CONFORMITÉ AUX DISPOSITIONS CONTRACTUELLES

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada:

Nous avons procédé à une vérification visant à déterminer si, au 31 mars 2016, le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan se conformait aux critères définis dans l'accord de contribution conclu entre Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan, en date du 6 mars 2006. La responsabilité de la conformité aux critères définis dans les dispositions contractuelles incombe au conseil d'administration du Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le respect de ces critères en nous fondant sur la vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan a respecté les critères définis dans les dispositions contractuelles mentionnées ci-dessus. Ce type de vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probantes à l'appui de la conformité aux critères établis. Elle comprend également l'appréciation de la conformité générale aux critères établis, ainsi que l'évaluation, le cas échéant, des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction.

A notre avis, le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan se conforme, à tous les égards importants, aux critères définis dans l'accord de contribution.

le 7 juin 2016
Saskatoon (Saskatchewan)




COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS



**CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN
ÉTAT DES RESSOURCES
AU 31 MARS 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u> (Redressé)
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Notes 2 et 3)	220 986 \$	424 792 \$
Investissements	168 786	165 694
Intérêts courus	2 509	2 494
Comptes à recevoir	238 757	27 928
Partie courante des prêts à recevoir		
Prêts jeunesse	<u>2 939</u>	<u>8 186</u>
	633 977	629 094
PLACEMENTS (Note 4)	450	450
IMMOBILISATIONS (Note 6)	13 631	21 022
PRÊTS JEUNESSE À RECEVOIR (Note 7)	<u>7 784</u>	<u>13 246</u>
	<u><u>655 842</u></u> \$	<u><u>663 812</u></u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes à payer	30 376 \$	27 206 \$
Salaires à payer	47 332	45 491
Fonds reportés	13 263	46 016
Prêts à payer	<u>-</u>	<u>255</u>
	90 971	118 968
RESSOURCES		
PARTS SOCIALES DES MEMBRES	<u>1 410</u>	<u>1 295</u>
ACTIF NET		
Fonds jeunesse	25 000	25 000
Fonds d'opérations	100 000	100 000
Fonds de développement communautaire (Note 10)	15 921	21 421
Fonds d'aménagement	55 000	55 000
Ressources accumulés	<u>367 540</u>	<u>342 128</u>
	<u>563 461</u>	<u>543 549</u>
	<u>564 871</u>	<u>544 844</u>
	<u><u>655 842</u></u> \$	<u><u>663 812</u></u> \$

Approuvé par le conseil:


 _____, Administrateur

 _____, Administrateur

(voir notes afférentes)



**CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES RESSOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u> (Redressé)
FONDS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, au début de l'exercice	21 421 \$	21 421 \$
Transfert aux ressources accumulés (Note 10)	<u>(5 500)</u>	<u>-</u>
FONDS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, à la fin de l'exercice	<u>15 921 \$</u>	<u>21 421 \$</u>
RESSOURCES ACCUMULÉS, au début de l'exercice	345 081 \$	341 542 \$
Ajustement de la période antérieure (Note 12)	<u>(2 953)</u>	<u>-</u>
RESSOURCES ACCUMULÉS, au début de l'exercice, redressé	342 128 \$	341 542 \$
Transfert du fonds de développement communautaire (Note 10)	5 500	-
Augmentation des ressources	<u>19 912</u>	<u>586</u>
RESSOURCES ACCUMULÉS, à la fin de l'exercice	<u>367 540 \$</u>	<u>342 128 \$</u>

(voir notes afférentes)



**CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN
SOMMAIRE DES PRODUITS ET CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016**

LE 31 MARS 2016

	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Augmentation (Diminution) Avant Ajustement d'Immobilisation</u>	<u>Ajustement Immobilisation</u>	<u>Augmentation (Diminution) des ressources</u>
Développement d'entrepreneurship	537 946 \$	537 946 \$	- \$	7 594 \$	(7 594) \$
Développement sectoriel	506 737	503 076	3 661	1 106	2 555
Jeunesse Canada au travail	385 559	385 559	-	319	(319)
Projets spéciaux	<u>258 075</u>	<u>234 434</u>	<u>23 641</u>	<u>(1 629)</u>	<u>25 270</u>
	<u>1 688 317</u> \$	<u>1 661 015</u> \$	<u>27 302</u> \$	<u>7 390</u> \$	<u>19 912</u> \$

LE 31 MARS 2015

	<u>Produits</u>	<u>Charges</u>	<u>Augmentation (Diminution) Avant Ajustement d'Immobilisation</u>	<u>Ajustement Immobilisation</u>	<u>Augmentation (Diminution) des ressources</u>
Développement d'entrepreneurship	545 000 \$	545 302 \$	(302) \$	729 \$	(1 031) \$
Développement sectoriel	520 000	523 139	(3 139)	2 875	(6 014)
Jeunesse Canada au travail	374 427	398 604	(24 177)	214	(24 391)
Projets spéciaux	<u>159 537</u>	<u>126 274</u>	<u>33 263</u>	<u>1 241</u>	<u>32 022</u>
	<u>1 598 964</u> \$	<u>1 593 319</u> \$	<u>5 645</u> \$	<u>5 059</u> \$	<u>586</u> \$

(voir notes afférentes)



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS LIÉES		
AUX ACTIVITÉS SUIVANTES:		
FONCTIONNEMENT		
Augmentation des ressources	19 912 \$	586 \$
Les éléments hors caisse:		
Amortissement	<u>21 262</u>	<u>18 207</u>
	41 174	18 793
Variations des soldes de fonds de roulement hors caisse:		
Intérêts courus	(15)	(72)
Comptes à recevoir	(210 829)	63 485
Comptes à payer	3 171	(69 197)
Salaires à payer	1 841	4 505
Fonds reportés	(32 753)	(342)
Prêts à payer	<u>(255)</u>	<u>255</u>
	<u>(197 666)</u>	<u>17 427</u>
INVESTISSEMENT		
Achat d'immobilisations	(13 872)	(13 148)
Augmentation des investissements à courte terme	(3 092)	(2 979)
Prêts accordés	-	(10 093)
Prêts annulés	5 608	-
Paiements reçus sur les prêts	<u>5 101</u>	<u>7 320</u>
	<u>(6 255)</u>	<u>(18 900)</u>
FINANCEMENT		
Parts sociales des membres	<u>115</u>	<u>105</u>
DIMINUTION DE L'ENCAISSE	(203 806)	(1 368)
ENCAISSE, au début de l'exercice	<u>424 792</u>	<u>426 160</u>
ENCAISSE, à la fin de l'exercice	<u>220 986 \$</u>	<u>424 792 \$</u>

(voir notes afférentes)



**CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
LE 31 MARS 2016**

Le Conseil de la Coopération de la Saskatchewan Limited est un organisme constitué en vertu du "Co-operatives Act" de la Saskatchewan depuis le 10 février 1983. Le 26 août 2015, le nom de la société a été modifié au Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan. Son mandat est le développement des coopérateurs, les coopératives, et les gens d'affaires d'expression française en Saskatchewan.

I. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ci-joints ont été préparés selon les principes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada et comprennent les politiques suivantes:

Comptabilité par fonds

La comptabilité par fonds est utilisé par le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan. Les ressources sont classifiées en groupes de comptes établis pour administrer et contrôler les ressources selon leurs objectifs ou activités.

(a) Fonds jeunesse

Le fonds jeunesse est un fonds de micro-prêt pour des nouvelles entreprises dont au moins 50% des propriétaires sont des francophones. Le maximum du prêt est 5 000\$ et le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan détermine le taux d'intérêts et les modalités de paiements.

(b) Fonds d'opérations

Le fonds d'opérations est réservé pour couvrir certaines dépenses d'opérations si jamais un bailleur de fonds désiste de continuer à contribuer au Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan et/ou il y aura à respecter des engagements d'avis pour les employés.

(c) Fonds de développement communautaire

Le fonds de développement communautaire est un fonds (prêt ou autres) pour venir en aide aux projets de développement économique communautaire et/ou en appui direct au réseau associatif communautaire.

(d) Fonds d'aménagement

Le fonds d'aménagement a été créé pour l'éventualité que le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan s'approprie de son propre édifice pour ses besoins d'espaces de bureau.

Constatation des produits

La société utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les produits sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants reportés des actifs et passifs et la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et les montants des revenus et dépenses au cours de la période considérée. Ces estimations sont revues périodiquement et les ajustements nécessaires sont portés aux activités financières dans la période au cours de laquelle ils sont devenus connus.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur trois ans.



**CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
LE 31 MARS 2016**

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (continué)

Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont enregistrés lorsque la société devient partie de la disposition contractuelle des instruments. Les actifs et passifs financiers sont non-enregistrés lorsque les droits et obligations pour recevoir ou rembourser des flux de trésorerie dérivés de ces actifs et passifs ont expirés ou ont été transférés et que les risques et récompenses associés avec le droit de propriété sont transférés substantiellement de la société.

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis au coût amorti pour les exercices suivants, sauf les investissements sur un marché actif qui sont évalués à leur juste valeur. Les changements de la juste valeur sont comptabilisés à l'état des ressources. Les actifs financiers sont vérifiés pour la perte de valeur à la fin de chaque exercice quand des indicateurs de perte de valeur existent.

Impôt sur le revenu

Cette société est un organisme à but non-lucratif donc n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

Investissements

Les investissements de la société sont tous des actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, dont l'intérêt varie entre 0,70% et 2,10%, et sont comptabilisés selon la méthode du coût.

2. ENCAISSE

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Compte courant	76 278 \$	325 241 \$
Compte courant - Francoboutique	-	520
Compte courant - Jeunesse Canada au travail	135 391	91 713
Compte courant - Small Business Loan Association	8 667	6 668
Parts sociales	195	195
Parts sociales - Jeunesse Canada au travail	5	5
Petites caisses	<u>450</u>	<u>450</u>
	<u>220 986 \$</u>	<u>424 792 \$</u>

3. DÉCOUVERT À LA CAISSE

Une marge de crédit de 100 000\$ est autorisée à Affinity Credit Union. Le taux d'intérêt est de prime plus 1,00%. Le taux d'intérêt prime était 2,70% au 31 mars 2016. Un dépôt à terme de 100 000\$ est garantie.

4. PLACEMENTS

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
La Coopérative des Publications Fransaskoises Ltée.	400 \$	400 \$
Les Éditions de la nouvelle plume	<u>50</u>	<u>50</u>
	<u>450 \$</u>	<u>450 \$</u>

5. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'année précédente ont été reclassifiés pour mieux présenter la comparaison.



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
LE 31 MARS 2016

6. IMMOBILISATIONS

	Amortissement		2016	2015
	Coût	Accumulé		
Développement d'entrepreneurship	61 789 \$	55 497 \$	6 292 \$	13 886 \$
Développement sectoriel	37 018	33 900	3 118	4 224
Jeunesse Canada au travail	3 718	3 683	35	355
Projets spéciaux	<u>51 138</u>	<u>46 952</u>	<u>4 186</u>	<u>2 557</u>
	<u>153 663 \$</u>	<u>140 032 \$</u>	<u>13 631 \$</u>	<u>21 022 \$</u>

7. PRÊTS JEUNESSE

Le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan offre un programme de micro-prêts aux entrepreneurs francophones pour le développement d'une nouvelle entreprise. Le remboursement des micro-prêts se fait en versements de 92\$ par mois incluant l'intérêt à un taux fixe de 4,00%. Au 31 mars 2016, il y avait trois prêts actifs.

Les versements sur principal recevables des prêts dans les prochains quatre ans sont comme suit:

2017	2 939 \$
2018	3 059
2019	3 184
2020	1 541

8. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan a renouvelé leur bail pour trois ans pour son bureau à Saskatoon. Ce bail est payable en 36 versements mensuels de 1 384\$ plus les taxes d'août 2014 à juillet 2017.

Le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan a signé un contrat avec l'Association Fransaskoise de Zenon Park Inc. (AFZP) pour la nouvelle location de son bureau au Pavillon de l'AFZP débutant le 1er février 2016 jusqu'au 31 mars 2018. Ce contrat est payable en 26 versements mensuels de 250\$, payable le 1er de chaque mois.

Le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan a signé un bail avec le Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) pour la nouvelle location de son bureau à Regina débutant le 2 mai 2013 au Carrefour Horizon. Ce bail est payable en 60 versements mensuels. Le taux mensuel sera 1 145\$ plus les taxes pour le terme de juin 2013 à mai 2015. Pour le terme de juin 2015 à mai 2018, le loyer annuel de l'année précédente sera majoré d'un pourcentage égal à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation établi par Statistique Canada pour la région de Regina au premier janvier de chaque année du bail.

9. SMALL BUSINESS LOAN ASSOCIATION PROGRAM

Saskatchewan Industry and Resources a établi un programme d'aide financière aux entrepreneurs pour le développement ou l'expansion d'une entreprise. Le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan agit comme intermédiaire pour offrir des prêts à ces entreprises. Le 18 mars 2015, lors du budget présenté par le gouvernement de la Saskatchewan, le programme SBLA a été éliminé la journée même. Les ententes avant le 18 mars 2015 demeurent en vigueur et les paiements et modalités des prêts demeurent inchangés jusqu'à ce que les prêts soient payés au complet. Au 31 mars 2016, il y avait sept prêts actifs pour une valeur totale de 62 535\$ (au 31 mars 2015, il y avait huit prêts actifs pour une valeur totale de 92 814\$).



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
LE 31 MARS 2016

10. FONDS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Le 30 avril 2015, le Conseil Économique et Coopératif de la Saskatchewan a signé une entente avec La Fondation Fransaskoise pour établir un fonds intitulé "Fonds Développement économique communautaire (DÉC)-CCS". Les sommes reçues pour ce fonds auxiliaire seront versées de manière à favoriser le financement des projets économiques communautaires approuvés une fois que la somme de 20 000\$ ait été atteinte. Les transferts de la société au "Fonds DÉC-CCS" de l'exercice 2016 ont totalisé 5 500\$.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les politiques et les procédures sont choisies par la direction pour adresser les risques aux instruments financiers avec l'objectif de minimiser les effets négatifs sur les résultats financiers. Ce qui suit est une brève représentation de l'évaluation de ces risques selon la direction de la société:

Le risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les instruments financiers potentiellement exposés au risque de crédit comprennent l'encaisse, les investissements à court terme, et les comptes à recevoir. Il est l'avis de la direction que la société n'est pas exposé significativement au risque de crédit comme l'encaisse et les investissements sont détenues dans une banque canadienne majeure. Les comptes à recevoir ne sont pas concentrés de manière significative; donc, leur valeur comptable représente une exposition minimale au risque de crédit.

Le risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. Il est l'avis de la direction que la société n'est pas exposée significativement au risque de change.

Le risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les investissements de la société sont soumis aux dates d'échéance à court terme et taux d'intérêts fixes; alors, il est l'avis de la direction que la société n'est pas exposée significativement au risque de taux d'intérêt.

Le risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La direction de la société traite activement le risque de liquidité en appliquant les mesures appropriées pour s'assurer qu'il disposera des fonds de roulement suffisant pour répondre à ses obligations.

Le risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque: le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La société ne retient aucun instrument financier dont la juste valeur est affectée par les variations des prix au marché; donc, il est l'avis de la direction que la société n'est pas exposée significativement au risque de marché.

L'évolution du risque

Il n'y a aucun changement significatif au risque financier de l'exercice précédent.



**CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
LE 31 MARS 2016**

12. AJUSTEMENT DE LA PÉRIODE ANTÉRIEURE

La période antérieure a été ajustée pour enlever un compte à recevoir de l'Emploi et Développement social Canada qui est irrécouvrable. Les effets de cet ajustement sur la période antérieure sont une diminution de 2 953\$ aux comptes à recevoir et aux ressources accumulés.



**CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN
ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES
DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRENEURSHIP ET COMMUNAUTAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
PRODUITS		
Diversification de l'économie de l'Ouest	491 930 \$	544 658 \$
Fonds reportés au début de l'année	46 016	46 358
Fonds reportés à la fin de l'année	-	(46 016)
	<u>537 946 \$</u>	<u>545 000</u>
CHARGES		
Achat d'équipement capitalisé	4 504	9 868
Affranchissement	436	701
Autres coûts	259	793
Contractuels et honoraires	36 615	36 854
Cotisations et abonnements	12 138	2 789
Coûts de location	2 645	3 214
Déplacements	28 013	31 588
Formation et inscriptions	6 039	2 787
Frais de réunions et colloques	17 313	29 252
Loyer et assurance	27 312	24 623
Papeterie et informatique	6 022	3 617
Photocopies et imprimerie	1 824	1 648
Publicité et promotion	27 114	12 223
Salaires et avantages sociaux	354 397	371 165
Téléphone/fax/internet	8 456	8 965
Vérification	4 859	5 215
	<u>537 946</u>	<u>545 302</u>
DIMINUTION AVANT AJUSTEMENT D'IMMOBILISATION	-	(302)
Achat d'équipement capitalisé	4 504	9 868
Provision pour amortissement	<u>(12 098)</u>	<u>(10 597)</u>
DIMINUTION DES RESSOURCES	<u>(7 594) \$</u>	<u>(1 031) \$</u>

(voir notes afférentes)



**CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN
ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES
DÉVELOPPEMENT SECTORIEL ET COMMUNAUTAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
PRODUITS		
Emploi et Développement social Canada	520 000 \$	520 000 \$
Fonds reportés à la fin de l'année	<u>(13 263)</u>	<u>-</u>
	<u>506 737</u>	<u>520 000</u>
CHARGES		
Achat d'équipement capitalisé	3 813	1 727
Affranchissement	2 428	1 616
Autres coûts	30	175
Contractuels et honoraires	37 840	10 308
Cotisations et abonnements	737	278
Coûts de location	3 766	3 661
Déplacements	18 274	22 178
Formation et inscriptions	2 065	1 632
Frais de réunions et colloques	6 279	10 695
Loyer et assurance	23 820	26 139
Papeterie et informatique	5 456	6 104
Photocopies et imprimerie	2 837	1 497
Prix concours	600	-
Publicité et promotion	9 602	6 566
Salaires et avantages sociaux	373 512	413 893
Téléphone/fax/internet	7 158	11 455
Vérification	<u>4 859</u>	<u>5 215</u>
	<u>503 076</u>	<u>523 139</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) AVANT AJUSTEMENT D'IMMOBILISATION	3 661	(3 139)
Achat d'équipement capitalisé	3 813	1 727
Provision pour amortissement	<u>(4 919)</u>	<u>(4 602)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES RESSOURCES	<u>2 555</u> \$	<u>(6 014)</u> \$

(voir notes afférentes)



**CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN
ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES
JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
PRODUITS		
Patrimoine canadien	385 559 \$	375 065 \$
Repaiement de l'excès reçu du Patrimoine canadien	<u>-</u>	<u>(638)</u>
	<u>385 559</u>	<u>374 427</u>
CHARGES		
Achat d'équipement capitalisé	-	105
Frais d'opérations	28 243	23 246
Paieement aux employeurs	265 230	254 766
Publicité et promotion	8 344	7 867
Salaires et avantages sociaux	47 459	80 172
Transport	<u>36 283</u>	<u>32 448</u>
	<u>385 559</u>	<u>398 604</u>
DIMINUTION AVANT AJUSTEMENT D'IMMOBILISATION	-	(24 177)
Achat d'équipement capitalisé	-	105
Provision pour amortissement	<u>(319)</u>	<u>(319)</u>
DIMINUTION DES RESSOURCES	<u>(319) \$</u>	<u>(24 391) \$</u>

(voir notes afférentes)



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET COOPÉRATIF DE LA SASKATCHEWAN
ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES
PROJETS SPÉCIAUX
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
PRODUITS		
Citoyenneté et Immigration Canada	197 030 \$	118 924 \$
Citoyenneté et Immigration Canada - l'excès de l'année précédente	(172)	-
Commanditaires	4 150	-
Divers	3 023	5 471
Inscriptions	1 500	715
Intérêts	6 181	6 102
Revenus administratifs	36 415	23 485
Société du Réseau Économusée	2 348	-
Tourism Saskatchewan	1 200	4 840
Tournoi de golf	6 400	-
	<u>258 075</u>	<u>159 537</u>
CHARGES		
Achat d'équipement capitalisé	5 555	1 448
Achat d'équipement non-capitalisé	110	-
Affranchissement	169	136
Autres coûts	26 801	16 136
Contractuels et honoraires	19 717	3 490
Cotisations et abonnements	264	931
Coûts de location	1 051	568
Déplacements	17 246	11 041
Dons	8 000	-
Formation et inscriptions	1 680	1 107
Frais bancaires	400	580
Frais de réunions et colloques	596	774
Location de salles	11 337	8 958
Loyer et assurance	9 964	8 530
Mauvaises créances	5 608	85
Papeterie et informatique	1 311	611
Photocopies et imprimerie	3 522	1 088
Publicité et promotion	9 079	5 322
Salaires et avantages sociaux	104 188	62 077
Téléphone/fax/internet	2 967	2 470
Tournoi de golf	4 011	-
Vérification	858	922
	<u>234 434</u>	<u>126 274</u>
AUGMENTATION AVANT AJUSTEMENT D'IMMOBILISATION	23 641	33 263
Achat d'équipement capitalisé	5 555	1 448
Provision pour amortissement	<u>(3 926)</u>	<u>(2 689)</u>
AUGMENTATION DES RESSOURCES	<u>25 270</u> \$	<u>32 022</u> \$

(voir notes afférentes)

